****

**Quatrième réunion de la commission de suivi de la stratégie mathématique**

23 juin 2016, 10h-13h, Salle Monique Lescure – DGESCO, 107, rue de Grenelle 75007 PARIS

Compte rendu réalisé par Luc Trouche à partir des notes de Laurence Broze et Edwige Godlewski, relu et complété par les membres de la délégation CFEM, et relu par la DGESCO. Nous avons souligné en rouge ce qui nous paraît particulièrement important, appelant des décisions pour l’avenir.

Présents pour la CFEM : Luc Trouche (président sortant), Edwige Godlewski (présidente à partir du 1er septembre), Michèle Artigue (CNFM), Laurence Broze (Femmes & Mathématiques), Bernard Egger (APMEP), Françoise Issard-Roch (SMAI), Aviva Szpirglas (SMF) et Fabrice Vandebrouck (ADIREM).

**Ordre du jour**

Ouverture par la Direction générale de l’enseignement scolaire (Xavier Turion, Adjoint à la directrice générale)

**Ressources et formation : point d’étape**

Ressources d’accompagnement des nouveaux programmes de la scolarité obligatoire

Ressources pédagogiques transversales DGESCO-IREM-IGEN

Portail national pour l’enseignement des mathématiques

Actions du plan national de formation (PNF) 2015-2016 et 2016-2017

Forum des mathématiques vivantes (mars 2017)

**Perspectives de travail avec l’enseignement supérieur et la recherche**

Formation initiale, en lien avec les ESPÉ

Diffusion et valorisation des recherches didactiques et pédagogiques

Enseignement scolaire et enseignement supérieur : liaisons et collaborations

**Points divers**

Impact du nouveau programme de cycle 4 sur le programme de mathématiques de seconde

Indicateurs de suivi et d’évaluation de la Stratégie mathématiques

Attractivité des filières mathématiques auprès des filles (élèves, étudiantes)

Projets « Digital math Stories » et « Math Scope »

**Ouverture**

Xavier Turion, adjoint à la directrice générale de l’enseignement scolaire ouvre la séance. Il souligne que le réseau des ESPÉ a été invité, mais qu’il n’a pas répondu à l’invitation. A 1,5 an du lancement de la Stratégie mathématiques, 6 mois après la précédente commission, il s’agit aujourd’hui d’une étape clef du suivi. L’ordre du jour est donc plus global / transversal aux 10 mesures. Il affirme que le travail avance bien. Il cite quelques exemples.

En ce qui concerne les ressources, le travail d’ingénierie pédagogique s’est poursuivi : il y a déjà beaucoup de choses sur Eduscol. Le nombre de téléchargements dépasse 700.000 et se concentre particulièrement sur les programmes de mathématiques, notamment l’algorithmique.

Une nouvelle instance a été créée pour le suivi des programmes. Elle a pour but d’informer le CSP, le MENESR, … sur la manière dont les nouveaux programmes auront été reçus par les enseignants, les élèves, les interlocuteurs sociaux. Elle émettra des avis quant aux dispositifs d’accompagnement des enseignants et proposera des évolutions dans les programmes si cela s’avère nécessaire. Ce nouveau comité a commencé son étude par le programme de maternelle. Des échanges très nourris ont déjà eu lieu. L’enseignement moral et civique suivra. Plusieurs points ont été soulevés par les organisations syndicales, notamment les programmes de mathématiques au collège, plus précisément l’algorithmique. Ce comité fera appel à des experts en fonction des thèmes traités et, pour les mathématiques, la CFEM sera bien sûr sollicitée.

La formation continue (FC) des enseignants : les maths occupent une grande place dans le plan national de formation. Il salue la co-construction propre aux mathématiques puisque le Forum Mathématiques Vivantes, et deux colloques du réseau des IREM (le colloque de Poitiers sur les mathématiques du cycle 3 et le colloque de la CORFEM) y apparaissent en tant qu’actions de FC.

S’agissant de l’image des mathématiques, Xavier Turion signale la plaquette à destination des étudiants de CPGE. Enfin, fort du succès de la semaine des maths, le MENESR la relancera l’année prochaine. Il signale enfin que l’attractivité des mathématiques auprès des filles a mobilisé le CSTI (une réunion a été organisée par Maud Olivier).

Dans une déclaration liminaire, Luc Trouche présente la prochaine présidente de la CFEM, Edwige Godlewski. Il prend acte de l’ordre du jour, qui intègre un certain nombre de propositions de la CFEM, mais regrette que la question fondamentale des indicateurs soit repoussée dans les « points divers » en fin de séance. S’agissant de la mise en œuvre des nouveaux programmes, il rappelle qu’une mise en place progressive avait été demandée. Cette mise en œuvre demande donc un suivi très attentif. Une commission d’experts est une bonne chose, mais elle doit s’appuyer sur un suivi de proximité dans un ensemble d’écoles et de collèges. Il souhaite également qu’on aborde la question des relations avec l’enseignement supérieur, en particulier du point de vue de la formation des enseignants et de la formation de formateurs et rappelle que la CFEM avait présenté comme nécessaire la présence de la DGSIP à cette commission, il se félicite que cette demande ait été entendue. Il rappelle enfin la résolution que la CFEM a envoyée à la Ministre, concernant la subvention au Forum mathématiques vivantes, et la subvention au réseau des IREM.

Pierre Seban (chef du bureau des contenus d’enseignement et des ressources pédagogiques, DGESCO) rappelle que l’ordre du jour a été co-construit et que les points « divers » ne sont pas périphériques. S’agissant du dispositif de suivi des nouveaux programmes, il associera naturellement des experts et des praticiens dans le cadre de ses réflexions et travaux préparatoires.

**Ressources et formation : point d’étape**

Pierre Seban fait une présentation générale bien détaillée.

Des ressources ont été publiées sur le portail Eduscol, pour l’accompagnement du cycle 4. Robert Cabane peut témoigner de la mobilisation des équipes de concepteurs. Ces ressources sont transversales, liées aux compétences ou thématiques. Exemple de ressource transversale : la différenciation pédagogique. Les ressources co-construites par les IREM, la DGESCO et l’IG seront intégrées dans Eduscol. Il mentionne, à propos de la ressource sur la compétence « modéliser », les croisements interdisciplinaires, et la référence à un texte de Michèle Artigue. Globalement, la perspective n’est pas de proposer des ressources clés en main, mais de laisser au professeur sa liberté pédagogique. Différents types d’activités sont prises en compte : flash (mémorisation des procédures), initiative (autonomie, imagination), intermédiaire (réinvestissement, application), stabilisation des savoirs acquis. D’autres ressources seront progressivement mises en ligne pour les autres cycles, avant la rentrée prochaine

A la question d’Yves Matheron: « Quel lien avec le portail ? », Pierre Seban répond que la question sera abordée au cours de la réunion avec Canopé. Il précise néanmoins que le portail disciplinaire a un objectif plus large : celui de rassembler toutes les ressources utiles aux professeurs pour mettre en œuvre leur enseignement. Il sera mis en ligne pour la prochaine rentrée scolaire. Il moissonnera dans tous les sites de ressources de l’édusphère.

Luc Trouche rappelle que la CFEM avait souhaité que quelques-uns de ses membres participent au comité de rédaction du portail, ce qui avait été refusé, notamment parce que cela ralentirait le processus. Il constate qu’il y a cependant du retard, un engagement ayant été pris pour février. Pierre Seban dit qu’il était compliqué d’afficher des ressources avant la fin de l’année scolaire alors que les anciens programmes sont toujours en application. Luc Trouche rappelle qu’il avait été dit que les enseignants devaient avoir du temps pour se préparer et que c’est bien la perspective de février 2016 qui avait été retenue.

Olivia Lemarchand (Canopé) souligne que le portail sera bien publié en septembre, et qu’un retard a été pris du fait de difficultés d’indexation, qui est réalisée « à la main ». Luc Trouche s’inquiète alors de l’indexation des ressources qui devrait être pensée, comme son architecture propre, en amont de la conception du portail. Pierre Seban dit que le MENSR – et la DNE en particulier – est très soucieux de ces questions d’indexation. Une réunion de pilotage a lieu, chaque mois, pour la construction du portail.

Pierre Seban indique que le réseau des IREM a contribué à la réalisation de ressources transversales, comme « Mathématiques et quotidien » « les mathématiques par le jeu », « mathématiques et maîtrise de la langue ». Fabrice Vandebrouck dit qu’il n’y aura que 3 ressources. Il regrette que plusieurs projets n’aient pas pu aboutir : « maths et métiers » par exemple. Robert Cabane a suivi tous ces projets de près et souligne que tout cela prend du temps. Ces ressources sont nécessaires pour faire évoluer nos métiers dans la durée, pour se détacher de l’immédiateté des programmes.

Fabrice Vandebrouck souligne le travail de fond fait par les IREM et la nécessité de soutenir ce réseau. Pierre Seban signale que les personnes ayant contribué à ces ressources seront rémunérées. Pour Fabrice Vandebrouck, ce n’est pas la question : l’engagement individuel des personnes ne peut avoir ce « rendement » que s’il est soutenu par un réseau. La question de fond est bien celle des moyens de ce réseau.

Luc Trouche souligne la volonté de la CFEM de reprendre une réflexion de fond sur l’enseignement des mathématiques aujourd’hui, dans le fil des travaux de la Commission de réflexion sur l’enseignement des mathématiques, présidée par Jean-Pierre Kahane en 1998. Vingt ans après, des évolutions profondes ont eu lieu, que l’on aborde « localement », en questionnant les relations mathématiques-informatique, ou les interactions entre sciences mathématiques et autres sciences. Lors de la dernière assemblée générale de la CFEM, Jean-Pierre Kahane suggérait d’engager la réflexion sous l’angle « mathématiques et jeux ».

Pierre Seban propose que l’on aborde différents projets portés par des composantes de la CFEM.

Bernard Egger (APMEP) présente [MathScope](http://www.apmep.fr/Editorial-du-BGV-no-187). Il s’agit d’un projet de « classe augmentée ». Un lien avec des premières ressources sera mis en place sur le site de l’APMEP prochainement. Il s’agit d’un parcours scénarisé autour de l’enseignement de l’algorithmique en cycle 4 (vidéos, etc.).

Yves Matheron présente l’action de l’IFÉ, qui s’appuie sur un demi-poste de la DGESCO attribué à Sébastien Velon. L’implication de l’IFE se décline en direction de diverses composantes de la stratégie mathématique à partir des opérations qu’il mène : PERMES et EVADIM, GREG3, DREAM, FASMED, CAPRICO. Pour chacune d’entre elles, des ressources pour mise en ligne sur le portail ont été transmises ce printemps à l’IGEN Olivier Sidokpohou. On peut en prendre connaissance sur le site Educmath de l’IFE : <http://educmath.ens-lyon.fr/Educmath/ressources/ressources-pour-la-classe>. D’autres travaux en cours, comme des propositions pour les nouveaux programmes du cycle 4 à tester dans les classes l’an prochain et évaluer, seront transmis pour alimenter le portail au cours de l’année 2016-2017. Par ailleurs, les très nombreuses ressources hébergées par le site Educmath sont en cours de référencement et d’indexation par S. Velon.

Luc Trouche propose une réflexion générale sur le label « Stratégie mathématiques » qui pourrait aboutir à une charte (des critères à respecter pour bénéficier de ce label), et d’un soutien pour la production des ressources correspondantes et leur diffusion. Pierre Seban propose que la commission de suivi de la Stratégie mathématiques travaille cette question. Plusieurs personnes insistent : cela impliquerait une forme de soutien et de diffusion renforcés. Robert Cabane précise que cela a été le cas pour le MOOC eFAN Maths, labellisé par la Stratégie mathématiques, qui a été appuyé par les IPR dans les académies. Fabrice Vandebrouck répond que certains dysfonctionnements se ressentent dans des académies qui ne se font pas toujours le relai des propositions nationales.

Luc Trouche présente alors le projet PREMaTT (Penser les ressources de l’enseignement des mathématiques dans un temps de transition), déposé dans le cadre de l’appel à projets de l’Institut Carnot de l’Education. Cela concerne le numérique, les relations entre l’algèbre et l’informatique. Le projet mobilise, dans l’académie de Lyon, tous les acteurs de la Stratégie mathématiques et présente l’originalité de penser conjointement conception et diffusion de ressources, les deux processus se nourrissant mutuellement. Luc Trouche souhaite la labellisation de ce projet, qui doit être examiné par l’Institut Carnot dans la première semaine de juillet.

Ghislaine Desbuissons (DGESCO) se félicite du foisonnement des ressources qui mériteraient une cartographie. Michèle Artigue souligne que c’était bien l’objectif du portail de réaliser cela et regrette son opacité actuelle. Xavier Turion demande à Olivia Lemarchand que Canopé fasse connaître en juillet l’architecture du portail. Olivia Lemarchand répond positivement. Robert Cabane souligne la différence entre Eduscol (répertoire de ressources) et le portail à venir (référencement, éditorialisation).

Ghislaine Desbuissons présente alors le PNF. Le PNF est dédié aux formateurs, il représente 180 actions à peu près. Lorsqu’il est établi, il est transmis aux recteurs qui déterminent la composition de leur délégation aux différentes actions. Les recteurs ont été sensibilisés à la question de la Stratégie mathématiques. Les mathématiques représentent 10% des actions proposées. Ghislaine Desbuissons énumère toutes les actions du PNF 2015-2016, puis celles de l’année à venir.

Fabrice Vandebrouck revient sur les 10%, pourcentage qui ne lui paraît pas démesuré par rapport à l’importance des mathématiques dans l’enseignement. Il faut développer les relations avec les enseignants du supérieur, notamment avec les IREM. Il faut inscrire davantage d’actions dans laquelle les enseignants du supérieur sont parties prenantes. Le réseau des IREM a proposé 4 actions et seulement 2 ont été retenues, faute de moyens. Par ailleurs, le PNF est une chose, mais la formation continue c’est aussi les PAF. Fabrice Vandebrouck regrette que les PAF ne mettent pas l’accent sur les mathématiques. Il avait déjà souligné ce point il y a un an, et il lui avait été répondu que la Stratégie mathématiques venait de commencer. Il regrette aussi que Xavier Turion ait envoyé aux recteurs une lettre à propos du PAF 2016-2017 dans laquelle il n’y a rien sur les mathématiques, alors que d’autres thèmes sont mis en exergue. Enfin, il exprime son doute sur le fait que les formations soient irriguées par la recherche, comme demandé dans la Stratégie mathématiques, alors que par exemple la COPIRELEM est de moins en moins sollicitée.

Ghislaine Desbuissons répond que l’on peut irriguer la formation par la recherche sans que des chercheurs soient présents. Les inspecteurs relaient les résultats des recherches. De nombreuses formations ont porté sur la réforme de la scolarité obligatoire, les autres thèmes ont donc été un peu mis de côté.

Yves Matheron souligne l’implication de l’IFE dans la formation continue à partir des stages nationaux qu’il organise. Il remercie l’IGEN pour l’information faite sur le stage 2016 et signale que deux stages IFE de quatre journées sur la démarche d’investigation en mathématiques se tiendront en 2017 : à l’ESPE de Toulouse en janvier et à Paris en mars.

On aborde alors la question du Forum Mathématiques Vivantes : Michèle Artigue insiste pour que la notification du financement soit faite pour le début septembre. Elle rappelle la résolution que l’Assemblée générale de la CFEM a adressée à la ministre[[1]](#footnote-1). Pierre Seban répond que les arbitrages sur l’ensemble des demandes de subvention auront lieu en janvier 2017. Il signale que les arbitrages de 2016 ne sont pas encore tous traités. Il estime qu’il y a un engagement moral du cabinet vis-à-vis de la CFEM. Luc Trouche estime que le cabinet pourrait préciser dès à présent sa décision pour le Forum. Il rappelle que le MENESR n’a pas tenu ses engagements oraux sur la subvention du réseau des IREM. Pierre Seban dit que nous devons être confiants et que « le devenir de la Stratégie mathématiques transcende la situation politique actuelle ». Luc Trouche insiste, et annonce que, si nécessaire, la CFEM s’adressera à nouveau à la ministre, estimant qu’il s’agit avant tout de prendre des décisions politiques en cohérence avec la Stratégie mathématiques.

**Perspectives de travail avec l’enseignement supérieur et la recherche**

Pierre Seban souligne qu’il faudrait améliorer la diffusion des résultats de la recherche.

Pour Franck Jarno (sous-directeur des formations et de l’insertion professionnelle à la DGESIP), la DGESIP ne peut pas fixer des objectifs de recherche. Le PIA3 soutient des efforts de recherche dans le domaine de l’enseignement : développer l’innovation pédagogique notamment. L’ANR a également des appels d’offre sur la recherche en éducation. Fabrice Vandebrouck signale qu’il a déjà répondu au PIA2, sans succès. Actuellement, il est en discussion avec la Conférence des Directeurs d’UFR Scientifiques (CDUS) pour drainer des financements visant à étendre le modèle des IREM aux autres sciences et déposer un projet en ce sens au PIA3.

Yves Matheron souligne le fait que, dans le domaine de l’éducation, le taux de succès à l’ANR est extrêmement faible. Les moyens seront-ils au rendez-vous pour avoir un taux de succès raisonnable ? Des Instituts Carnot de l’Education doivent être créés. Disposeront-ils de financement ? Pourrait-il y avoir une instance centrale, nationale qui distribuerait des moyens après évaluation ? Franck Jarno répond que ce sont les PIA et l’ANR qui peuvent répondre sur ces points. Fabrice Vandebrouck interroge : pourquoi créer des instituts Carnot de l’éducation alors qu’il y a déjà le réseau des IREM, l’IFÉ, les ESPÉ…

Laurent Régnier (DGESIP) évoque la structuration de la recherche. La DGESIP a lancé une enquête auprès des sciences de l’éducation, de l’alliance Athena, du réseau des ESPÉ, de l’IFÉ (annuaire EduObs). Un rapport d’étape est attendu mi-juillet, il devrait permettre d’identifier où sont les recherches par discipline. Les mathématiques semblent bien positionnées.

On aborde la question de la formation initiale des enseignants. Aviva Szpirglas relève que les postes en mathématiques diminuent dans les ESPÉ. Il n’y a pas d’enseignement de didactique des mathématiques dans toutes les ESPÉ. La formation des professeurs des écoles doit également être adaptée en prévoyant des parcours différenciés. En amont, il faudrait encourager des parcours pluridisciplinaires dans les licences.

Laurent Régnier (DGESIP) ne sait pas ce qu’il en est des postes dans les ESPÉ. Si les postes ne sont pas dans les ESPÉ, ils sont dans les UFR. Il suffit de faire intervenir les enseignants des UFR s’il n’y a personne à l’ESPÉ. Toutes les ESPÉ sont différentes, ce qui rend impossible des réponses uniformes. Pour les parcours spécifiques pour les PE, le MENESR est attentif à cela, dans le cadre de l’accréditation. Le MENESR a un regard acéré sur la préprofessionnalisation en licence pour les PE. Fabrice Vandebrouck note que, à sa connaissance, il n’y a aucun parcours différencié en master MEEF, aucun parcours PE différencié dans aucune ESPÉ[[2]](#footnote-2).

Pour Marie Mégard (IGEN – Enseignement primaire), le niveau en mathématiques de toute la filière PE, depuis les (futurs) enseignants jusqu’à l’inspection est globalement assez faible. Le support des IA-IPR du second degré est essentiel dans ce domaine, mais seuls les personnels du premier degré, du terrain, peuvent travailler efficacement. On ne peut pas transférer ce qui se fait au collège à l’école primaire. Fabrice Vandebrouck regrette que la COPIRELEM n’ait pas été associée aux récentes sessions de formation des IEN. Pour Marie Mégard, cela ne remet pas en cause la collaboration, toujours nécessaire, avec la COPIRELEM, mais résulte de la conjonction de deux éléments : la capacité des IEN à co-animer désormais certaines formations, et la nature des thèmes abordés, liés à l’appropriation des nouveaux programmes. Elle souligne que les interactions avec Xavier Buff ont été très fructueuses.

Françoise Issard-Roch souligne la difficile mise en place des EAP. Quel lien avec les CFA (Centre de Formation d’Apprentis) ? Quelle continuité pour ce dispositif avec les anciens EAP ? Pour Franck Jarno, les EAP s’inscrivent dans le plan d’apprentissage dans la fonction publique qui est piloté par la DGRH du MENESR. L’Etat prend en charge le coût de la rémunération et de la formation. Tout aurait pu être organisé par le MENSR, mais il y a un cadre légal qui impose un CFA. On ne demande toutefois pas aux régions, ni au CFA de financer. « Il y a eu des éléments de viscosité avec les régions. » Tout change pour 2016-2017. L’inscription dans un CFA est acquise. Toutes les mentions de licence peuvent être inscrites. Elles sont toutes inscrites de droit au RNCP. Les préfets ont reçu un message pour faciliter le dispositif. Un protocole existe avec les régions. Tout est en ordre pour la rentrée 2016. 600 étudiants ont bénéficié de tels contrats. On souhaite passer à 1200 pour les 4 disciplines du second degré : lettres, maths, anglais, allemand. Pour le premier degré, seules 4 académies sont concernées à la rentrée.

Luc Trouche demande le nombre d’étudiants en mathématiques parmi les 600 bénéficiaires. Pour Franck Jarno il est impossible d’avoir des statistiques fines pour ce dispositif. Luc Trouche s’étonne qu’à l’ère des « big data », l’institution éducation nationale ne soit pas capable d’une analyse fine des données, qui concernent de plus une question sensible dont elle a décidé un traitement prioritaire dans le cadre de la Stratégie mathématiques.

Françoise Issard-Roch aborde ensuite l’option informatique du CAPES de mathématiques à partir du concours 2017. Les ESPÉ ont-elles modifié leurs maquettes pour intégrer l’option informatique du CAPES ? De son point de vue, même s’il est trop tôt pour faire un bilan définitif des candidatures, on peut s’inquiéter des difficultés rencontrées par les ESPÉ pour mettre en place cette formation. Françoise Issard-Roch propose des éléments de bilan des résultats du CAPES. Le concours actuel du CAPES joue-t-il son rôle de sélection ? Celui-ci n’est-il pas renvoyé aux masters MEEF ?

**Les indicateurs de la Stratégie mathématiques**

Pierre Seban aborde la question des indicateurs. Luc Trouche expose le travail fait à la CFEM dès son [bureau de mars 2016](http://www.cfem.asso.fr/cfem/BureauCFEM10mars2016.pdf). Il souligne que la question des indicateurs est essentielle. On aurait du en discuter dès la mise en place de la Stratégie mathématiques pour être capable, tout au long de son développement, d’évaluer sa pertinence.

1. les EAP : pas moyen d’avoir les chiffres en dépit de plusieurs demandes. Ce dispositif a été présenté comme une alternative aux pré-recrutements dont la CFEM estime qu’ils sont essentiels.
2. La FC : quels sont les volumes ? Quelle évolution, au niveau national et au niveau des académies
3. Le CAPES : il faut une analyse fine des candidats, des reçus, que deviennent-ils ?

Laurence Broze demande que tous les indicateurs soient sexués. Elle pose la question des taux de réussite des filles au CAPES en baisse depuis 2013 (37% au dernier concours au lieu de 50% en général les années précédentes). Si on n’a pas de statistiques sexuées, on ne remarque pas ces évolutions. Robert Cabane confirme et considère que le problème est en amont. Il y a un manque d’étudiantes. Françoise Issard-Roch précise que l’origine de ce problème est peut-être liée aux candidats en reconversion : il y a énormément d’étudiants ingénieurs qui passent les concours, avec peu de filles parmi eux. Laurence Broze (voir complément annexe 1) pose également la question de l’absence depuis deux ans de questions aux concours du CAPES de mathématiques sur les filles et les sciences. A propos de l’attractivité, Pierre Seban propose de travailler avec Judith Klein sur la question des filles en vue de la prochaine réunion du comité de suivi.

Ghislaine Desbuissons pose la question des indicateurs de qualité qu’on ne doit pas négliger. Pierre Seban dit que cette question des indicateurs est cruciale. Il est proposé de la rendre centrale pour la prochaine réunion. Luc Trouche souligne qu’il faudra ajuster la Stratégie au vu des indicateurs. Robert Cabane dit qu’il faudra aussi penser à revoir le programme de mathématiques de seconde. Aviva Szpirglas annonce que les sociétés savantes travaillent sur cette question. Elles ont décidé d’anticiper.

La prochaine réunion aura lieu en décembre 2016.

**Annexes (ajouts après la réunion)**

Annexe 1

Questions de *Femmes et mathématiques*

*1. Disparition au CAPES de la question sur l’accès des filles aux filières de sciences depuis 2015.*

L’accès des filles aux filières scientifiques faisait encore partie des thèmes proposés pour l’échange entre le jury et les candidat-e-s en 2014 dans l’interrogation portant sur les missions et le rôle du professeur à la fin de la seconde épreuve orale. Cf. p.18 du rapport du jury 2014.

Ce thème a disparu en 2015. Le 10-12-2014, lors de la réunion avec les différents masters MEEF Maths, le président avait annoncé que la liste des thèmes 2014 serait reconduite; elle a été modifiée à la suite des événements de janvier 2015 et le thème sur les filles a disparu. Cf. p.19 du rapport du jury 2015.

Le thème a définitivement disparu en 2016, même si le 31 mars, le nouveau président jury l’avait évoqué lors de la réunion avec les masters. Cf. la liste des sujets de cette année : <http://capes-math.org/index.php?id=themes-dentretien-sur-les-missions>

*2. Chute du nombre de filles reçues au CAPES.*

La réforme du concours a fait chuter le nombre de reçu-e-s à 37,1% en 2015 alors qu’on était 50% pendant des années. La baisse est régulière depuis la mise en place de la réforme : 39% à la session de 2014; 45% à la session de 2014 exceptionnelle; 49% en 2013; 52% en 2012; 51% en 2011; 53% en 2010; 53% en 2009; 47% en 2008; 52% en 2007.

Annexe 2

A la suite de cette réunion de la Stratégie mathématiques, Fabrice Vandebrouck a posé, aux référents ESPÉ dans les IREM, la question de l'existence de parcours différenciés dans les master MEEF premier degré, selon le profil des étudiants entrant dans ces masters. L'existence de tels parcours est réclamée depuis longtemps par la communauté mathématique pour renforcer les formations scientifiques des étudiants qui n'auraient, par exemple, plus fait de mathématiques depuis la classe de seconde. Pour la DGESIP présente à la commission, de tels parcours existent bien et notre inquiétude est infondée. Pourtant les 16 retours de référents ESPE dans les IREM sont unanimes : il n'existe pas de tels parcours différenciés dans les ESPE, tout juste, généralement, un jeu d'options qui n’ont pas du tout le même rôle, puisque les étudiants, dans une logique de réussite au master, s'empressent de choisir les options qui les favorisent plutôt que celle qui les formeraient mieux.

1. Résolution adoptée par l’AG de la CFEM, le 3 juin 2016

   La CFEM, qui a porté l'organisation du premier forum « Mathématiques vivantes : de l'école au monde » en mars 2015, en clôture de la semaine des mathématiques, à Paris, Lyon et Marseille, est prête à prendre à nouveau la responsabilité de l'organisation d'un forum pour une deuxième édition les 18 et 19 mars 2017, en clôture de la semaine des mathématiques 2017. Elle se réjouit que cet événement soit inscrit au Plan National de Formation de l'Éducation nationale pour 2017. Elle ne pourra cependant s'engager dans ce projet que si elle reçoit l'assurance écrite, au plus tard en septembre 2016, d'un soutien financier du Ministère au moins égal à celui donné pour le forum de 2016 si le forum conserve la même envergure, et supérieur s'il est étendu à un plus grand nombre de sites.

   La CFEM tient à souligner que la réussite de l'édition 2016 a été due en grande partie à une mobilisation de grande ampleur du réseau des IREM, pour l'organisation et l'animation des diverses manifestations. L'absence des IREM compromettrait sérieusement la bonne tenue d'une nouvelle édition du forum. Or la chute brutale de la dotation accordée à l'ADIREM par la DGESIP n'est pas de nature à encourager nos collègues concernés à réitérer leur engagement de l'an dernier. Ils considèrent à juste titre que leurs interlocuteurs n'ont pas honoré leur parole. Ils avaient pourtant reçu de la part de hauts responsables du ministère des assurances répétées quant au maintien du soutien accordé au réseau (ce fut encore le cas lors d'une rencontre de la CFEM avec Jean-Michel Jolion au cabinet de Madame la Ministre, tenue une semaine seulement avant l'annonce officielle de la division par deux de la subvention de l'ADIREM).

   La CFEM comprend et partage l'amertume des nombreux collègues qui œuvrent au sein des IREM. Elle demande solennellement à Madame la Ministre de l'Éducation Nationale de revenir sur une décision qui casse la dynamique qu'avait suscitée le lancement du plan " mathématiques" et décourage beaucoup de ceux qui s'y étaient engagés. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir en annexe 2 les résultats d’un sondage réalisé par Fabrice Vandebrouck après la réunion de la commission. [↑](#footnote-ref-2)